

! Judo club Naintré

ATTENTION : l'emménagement dans notre nouvelle salle tant attendue (dojo) début 2008 amènera probablement une réorganisation des plannings sur la semaine

Catégories d'âges	Jours et heures des cours	
2003⇒ Baby1	Jeudi 17h30-18h30	ATTENTION : l'emménagement dans notre nouveau dojo début 2008 amènera probablement une réorganisation des plannings
2002⇒ Baby2	Mercredi 15h00-16h00	
2001/2000⇒ /S poussins 1° et 2° année	Mercredi 16h05-17h30	
1999/1998⇒ Poussins 1° et 2° année	Mercredi 17h35-18h50	
1997/1996⇒ benjamins	et/ou Vendredi 17h35-18h50	
1995/1994⇒ minimes		
1993/1992⇒ cadets	Mercredi 18h55-20h15	
1991/1990/1989⇒ juniors	et/ou Vendredi 18h55-20h30	Taïso Jeudi 18h45 à 20h00
88 et av⇒ seniors		

catégories de poids (à partir de benjamins) Masc : -30kg -34 -38 -42 -46-50 -55 -60-66 -73 -81-90, -100, +100kg. Fem : -32kg, -36 -40 -44 -48 -52 -57 -63 -70 +70kg

Paiement à l'inscription (*)	licence	Montant des cotisations		
		T2,T3 2 chèques de...	T1+lic 1 chèque de...	année 1 chèque de...
Baby	30 €	20 €	50 €	90 €
1 cours	30 €	22 €	52 €	96 €
2 cours	30 €	32 €	62 €	126 €
Taïso	30 €	20 €	50 €	90 €

Reprise le
mercredi
12 septembre

(*) 3 chèques possibles déposés en banque en octobre – janvier – avril

Il sera nécessaire d'apporter une photo d'identité et un certificat médical (éventuellement sur le passeport sportif) pour finaliser l'inscription.

La licence : C'est le document qui permet de pratiquer le judo au sein de la Fédération Française de Judo.

La fédération organise les compétitions et la formation des enseignants, assure le licencié dans sa pratique.

Les cotisations : c'est la part qui permet à l'association de fonctionner. Notre entraîneur est salarié. Pour pouvoir assurer sa rémunération, un certain nombre d'entrées financières est nécessaire. Les cotisations sont une part de ces recettes et des bénévoles du Judo Club Naintré organisent tout au long de l'année des actions qui permettent d'assurer les charges de fonctionnement de l'association. Ces bénévoles offrent leur temps et beaucoup d'énergie pour permettre à tous de pratiquer le judo. Ils manqueront parfois de disponibilité... Merci de garder le sourire... ET si vous aussi vous croyez aux valeurs du judo ... N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Information sur les stages (catégorie benjamin et plus)

Au cours de cette année, nous proposerons peut-être à votre enfant de participer à des stages se déroulant pendant des périodes scolaires.

Ces stages offrent aux judokas une occasion de rencontrer des enfants d'autres clubs, et de participer à des entraînements plus longs et intensifs. Ils sont organisés par le comité Départemental de Judo de la Vienne et les enseignants qui y interviennent sont des professeurs de judo diplômés d'état (comme l'enseignant de notre club d'ailleurs)

Ces stages qui se déroulent la plupart du temps sur plusieurs jours (généralement 3) nous sont facturés car ils impliquent des frais d'organisation assez conséquents (hébergement, repas, réservation de salle, encadrement...). Selon le lieu où ils se déroulent, le coût de la journée qui nous est facturé va de 15 € à 20 €. Le club ne peut prendre totalement en charge le coût de ces stages sans mettre en danger l'équilibre financier de l'association. Lors de l'assemblée générale du 15/12/04, il a été décidé de demander une participation financière des participants à hauteur de 60 % (soit 27 € pour un stage de 3 jours à 15 € la journée)

Si votre enfant participe à ce stage, nous vous demanderont cette participation correspondant aux frais d'hébergement et de repas du stage.

Merci de votre compréhension, le bureau